

APPROFONDISSEMENT



DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

Appréhender les enjeux éducatifs liés à la préservation de l'environnement. Être capable de réaliser des projets d'animation prenant en compte les ressources du milieu naturel dans lequel se situe l'accueil collectif de mineur.



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sensibiliser les mineurs aux enjeux de la préservation du patrimoine naturel et culturel.
- Eduquer à l'éco-citoyenneté.
- Amorcer un recueil de supports et d'outils pédagogiques favorisant l'éducation à l'environnement.

DÉCOUVERTE DU MILIEU URBAIN

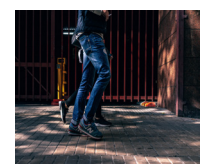
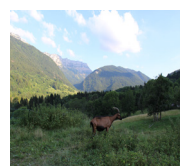
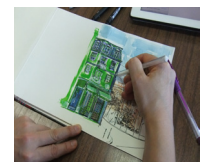
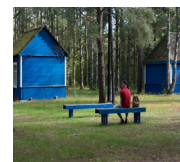
- Découvrir et faire découvrir les richesses de la ville : cultures locales, patrimoine bâti, espaces verts, musées.
- Conduire des projets d'animation prenant en compte les spécificités du territoire.
- Sensibiliser les mineurs à l'utilisation des transports publics et aux règles de sécurité associées.

DÉCOUVERTE DU MILIEU MARIN

- Découvrir et faire découvrir les richesses du littoral.
- Amorcer un recueil de supports et d'outils pédagogiques adapté aux spécificités du milieu marin.
- Sensibiliser les mineurs aux enjeux de la préservation de cet environnement naturel.

DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

- Développer des compétences pour repérer et utiliser les ressources de cet environnement.
- Conduire des projets d'animation prenant en compte les spécificités du territoire.
- Amorcer un recueil de supports et d'outils pédagogiques adapté.
- Sensibiliser les mineurs aux enjeux de la préservation du milieu montagnard.
- Appréhender le cadre réglementaire spécifique aux activités physiques de pleine nature.



CONDITION D'ADMISSION

- Avoir effectué son stage pratique en intégralité (au moins 14 jours effectifs, en 2 parties au plus).

DUREE DE LA FORMATION

- Au moins 6 jours effectifs.
- La formation peut se dérouler en continu ou en discontinu, en 2 parties au plus, sur une période n'excédant pas 1 mois.